

Dénouement dans l’Affaire du Siècle : le juge impose la réparation du préjudice écologique

Baldon Avocats
14 octobre 2021

Extrait : “ (...) « *Ce jugement est important, reconnaît sur Twitter l’avocat et professeur de droit Arnaud Gossement. C’est la première fois qu’est admise par un juge administratif la faute (carence) de l’État pour n’avoir pas tenu ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre* ». « ***C’est la première fois que le préjudice écologique est reconnu devant la justice administrative*** », se félicite par ailleurs **Clémentine Baldon** (...)”.

Pour lire l’article en intégralité : Dénouement dans l’Affaire du Siècle : le juge impose la réparation du préjudice écologique